



VSPB · FSFP

Verband Schweizerischer Polizei-Beamter
Fédération Suisse Fonctionnaires de Police
Federazione Svizzera Funzionari di Polizia

Communiqué de presse

Lucerne, le 2 novembre 2017

Policier percuté par un conducteur de scooter et blessé

FSFP – Hier, à Hauterive NE, un policier a été délibérément renversé par un scootériste et a dû être conduit à l'hôpital avec des blessures à la jambe. Une procédure a été engagée contre le fautif qui circulait sans être au bénéfice d'un permis de conduire et sur un scooter volé. « Cet acte est totalement inacceptable et doit être puni avec la plus grande sévérité », demande Johanna Bundi Ryser, présidente de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police FSFP, qui souhaite un prompt rétablissement au collègue blessé.

Les faits : hier, une patrouille de la police neuchâteloise a dû fermer une rue à Hauterive à la suite d'une fuite d'eau. Un scootériste a ignoré cet ordre et a accéléré pour forcer le passage. Un policier a tenté de l'arrêter mais il a été renversé et blessé aux jambes. Le conducteur était sans permis de conduire et avec un scooter volé. Il a pu être interpellé sur place. Le policier a dû être emmené à l'hôpital en ambulance. Il est en arrêt de travail. « Cet incident montre une fois de plus que les sanctions en vigueur ne sont pas suffisamment dissuasives », affirme la présidente de la FSFP, en exigeant : « il est grand temps que l'on accélère la procédure et que les propositions présentées au Parlement soient enfin traitées. »

Il y a déjà un an, plusieurs initiatives parlementaires et cantonales ont été déposées pour améliorer la protection des policiers. La FSFP voit une grande chance de réussite, avec un soutien politique unanime, à propos des deux initiatives parlementaires des conseillers nationaux Marco Romano (PDC) et Bernhard Guhl (PBD). Les 2 textes demandent en termes identiques une peine d'emprisonnement minimale de trois jours lors de violence contre les policiers et les fonctionnaires. De plus, les tribunaux devraient avoir la possibilité de doubler la peine en cas de récidive qualifiée. « Le temps passe et ces initiatives doivent être traitées rapidement maintenant, » exhorte Johanna Bundi Ryser.

Pour de plus amples informations :

- En allemand : Johanna Bundi Ryser, présidente de la FSFP, tél. 079 609 50 90
- En français et italien : Max Hofmann, secrétaire général de la FSFP, tél. 076 381 44 64